Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260701-20260701_12-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 01 Juillet 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 juin 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 32

Danièle KHA, Eric ALAGON, Linda LE METAYER, Maxime PADELLEC, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Pierre FRANQUEVILLE, Ghislaine HUON, Vincent THAERON, Stéphanie MINGANT, Antoine TISSERAND, Christine COURANT, Christophe COUIC, Emilie CERISAY, Ronan GOUEREC, Frédérique DIETER, Arnaud LE PENNEC, Yvette METZGER, Pierre GUILLON, Isabelle LE DOUARON, Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Julien TERME, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN, Samuel TANGUY, Laëtitia TRINCKVEL, Jeff DUFRAICHE, Catherine LE MERY

Pouvoirs : 1
Karine LE GAD à Maxime PADELLEC

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre GUILLON

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260701-20260701_12-DE

12. MULTI-ACCUEIL LES TOURNESOLS : REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Exposé :

Dans le cadre réglementaire de renouvellement quinquennal imposé par la PMI et la CAF, la crèche municipale les Tournesols doit réactualiser son projet d'établissement pour la période courant de juillet 2026 à 2031.

Conformément aux principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant, ce projet est soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Ce règlement a été coconstruit avec l'équipe de la crèche et constitue un référentiel commun. Il est consultable par les familles, les partenaires, les stagiaires. Il est complété par le règlement de fonctionnement, qui lui, est transmis à chaque famille lors de l'inscription.

Ce document se décline en trois volets :

- Le projet social qui présente l'étude du territoire, la démographie, les structures d'accueil, les besoins des familles, etc.

- Le projet d'accueil correspond à ce qui est mis en place dans l'établissement pour l'accueil des familles : type de contrats, horaires, séances d'analyses de la pratiques professionnelle, organigramme, formations des professionnelles, compétences mobilisées, etc.

- Le projet éducatif et pédagogique présente les valeurs et les priorités : bientraitance, bienveillance, co-éducation, autonomie, sécurité, motricité libre, respect, individualité, etc.

Ce document est « vivant » et fait l'objet d'une évaluation continue et d'une réactualisation à chaque changement dans la structure, notamment dans le troisième volet du projet pédagogique.

Proposition :

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- D'adopter le projet d'établissement du multi-accueils « les Tournesols » tel que présenté en annexe.

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

Le Maire,
Michaël QUERNEZ

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)